



## Wim Weijnen

Directeur général de  
la Province du  
Limbourg (Pays-Bas)



**L'Euregio Meuse-Rhin (EMR) est l'une des premières Eurorégions créées en Europe. Quel bilan pouvez-vous tirer de ces trente années d'activité ?**

Tout d'abord je souhaiterais souligner la spécificité de l'EMR par rapport à d'autres Eurorégions : elle rassemble en son sein trois nations mais aussi et surtout cinq cultures différentes. La coopération transfrontalière en est d'autant plus délicate et les projets qui se sont développés pendant cette trentaine d'années ont surtout été ponctuels et temporaires, notamment dans les domaines de la culture ou du tourisme, même si cela tend à changer aujourd'hui.

Parmi les projets marquants on peut citer celui datant d'une dizaine d'années qui a permis de mettre en place des itinéraires et des infrastructures transfrontaliers destinés aux cyclistes. Mentionnons également l'édition en 2005 d'un itinéraire trilingue "Les Châteaux de la Meuse", couvrant un parcours allant de la commune de Givet en France à celle de Venlo aux Pays-Bas.

**Quelles sont les perspectives de l'Euregio Meuse-Rhin, les projets envisagés à moyen/long terme ?**

Comme je l'ai rappelé, la coopération au sein de l'Euregio est en train d'évoluer, passant de projets ponctuels relativement restreints à des projets plus structurants et ce dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne. Ces projets à haute valeur ajoutée concernent plusieurs domaines : l'éducation tout d'abord avec une collaboration intense entre les universités Sart-Tilman de Liège, l'école supérieure polytechnique de Rhénanie-Westphalie (RWTH) d'Aix-la-Chapelle et l'université de Maastricht. Les trois universités souhaitent dans les années à venir mettre en place la reconnaissance officielle et réciproque des diplômes. Un projet essentiel est également la création d'un centre cardio-vasculaire, fruit d'une collaboration étroite entre Aix-la-Chapelle et Maastricht.

En ce qui concerne la culture, le passage à un niveau supérieur est symbolisé par le fait que l'un des objectifs pour les années à venir est d'obtenir la nomination d'une ville de l'Euregio au rang de capitale européenne de la culture.

Un autre projet capital concerne la mobilité : une convention a été conclue entre les trois Etats belge, néerlandais et allemand pour mettre au point un plan infrastructurel concernant le réseau routier, les transports publics... allant au-delà des frontières nationales. Sur ce sujet ainsi que sur d'autres l'expertise de la MOT, à laquelle nous venons d'adhérer, nous sera très certainement d'une grande utilité.

L'Euregio Meuse-Rhin souhaite améliorer sa compétitivité tout en restant proche des citoyens

## « Ensemble dans la diversité », défi de l'Euregio

**L'Euregio Meuse-Rhin (EMR), créée en 1976, représente l'un des plus anciens partenariats de coopération transfrontalière en Europe. Forte de 3,9 millions d'habitants et partagée entre trois pays et cinq cultures, elle regarde plus que jamais vers l'avenir.**

L'Euregio Meuse-Rhin, d'une superficie de 10 700 km<sup>2</sup>, est composée de cinq régions partenaires : le sud de la Province du Limbourg (Pays-Bas), la Province du Limbourg (Belgique), la Province de Liège (Belgique), la Regio Aachen e.V. (Allemagne) et la Communauté germanophone de Belgique. L'objectif de l'Euregio, à sa création en 1976, est de rétablir et d'intensifier les relations au sein de ce territoire unifié sous Charlemagne puis arbitrairement séparé, au 19<sup>e</sup> siècle, par les frontières nationales.

En 1991, l'EMR se dote d'un statut juridique avec la création d'une "Stichting", une fondation de droit néerlandais dont l'objectif est de faciliter et de structurer les démarches de coopération. A la tête de cette fondation se trouve un Comité directeur, composé de représentants des cinq régions et chargé de l'attribution des budgets, de l'évaluation des programmes en cours et de l'impulsion nécessaire à l'élaboration des projets. Ce Comité supervise un Bureau permanent. Depuis 1995, un organe consultatif, le Conseil eurégional (81 membres issus des cinq régions) assiste la fondation en émettant des avis et des recommandations.

Le Comité directeur et le Conseil eurégional se réunissent trois à quatre fois par an au sein de quatre commissions : une commission "économie, classes moyennes, technologie,



Maastricht au Pays-Bas - Lieu du siège de la Stichting EMR

formation, qualification et marché du travail", une deuxième "nature, environnement et transport", une troisième "jeunesse, culture, enseignement et identité régionale" et une dernière "santé, affaires sociales et sécurité".

En novembre 2007, le Comité directeur a approuvé un "document de vision" intitulé "L'Euregio Meuse-Rhin : un regard par-delà l'horizon". Ce document présente la vision stratégique et la politique opérationnelle de l'EMR qui souhaite se positionner en Europe comme une région spécialisée dans les connaissances créatives et technologiques. De plus, les premiers projets Interreg 4A viennent d'être approuvés. Pour cette nouvelle programmation, l'accent est donc mis sur l'innovation, l'énergie et la recherche. Le projet SIS (Sustainable Industry Sites) par exemple porte sur le développement des énergies renouvelables.

Ces impulsions doivent donc permettre à l'Euregio d'améliorer sa compétitivité et de rivaliser avec les autres régions dynamiques en Europe.

## La coopération entre deux parcs français et italien

**Situés entre le département des Alpes-Maritimes et la province de Cuneo, le Parc national du Mercantour et le Parc naturel Alpi Maritime collaborent activement depuis leur jumelage en 1987. Une étape a été franchie dans ce partenariat avec le projet de création d'un Groupement européen de coopération territoriale (GECT) prévu pour la fin de l'année.**

L'année 2008 marque l'arrivée à échéance de quatre projets Interreg 3 : le premier a concerné la recherche d'une identité visuelle commune et la requalification du col transfrontalier de Larche/Maddalena. Un autre projet a porté sur l'édition (en juin 2008) d'un "Manuel commun technique de restauration" pour les sentiers transfrontaliers. Un troisième, inspiré de la "Charte européenne du tourisme durable", a mené des actions prônant ce type de tourisme avec par exemple la mise en place d'Educ-tours\*. Le dernier projet a consisté en un plan d'actions définissant les modalités du futur travail en commun entre les deux parcs.

Le point culminant de cette collaboration est le projet de création d'un GECT qui aura pour objectif de faciliter la gestion des crédits européens et de mettre en place une structure juridique forte entre les deux parcs pour organiser et assurer la continuité des actions.

Concernant la programmation 2007-2013, un dossier PIT (Plan Intégré Transfrontalier) a été déposé. Il comporte différents projets comme un recensement biologique commun ou la mise en valeur du patrimoine transfrontalier souvent méconnu. Les parcs souhaitent par ailleurs renforcer leur soutien à l'activité agricole et en particulier l'"agro-tourisme". Le développement des énergies renouvelables, des "circulations douces" (randonnées pédestres, vélo, train) et la facilitation de l'accès aux parcs pour les personnes handicapées sont également mis en avant.

\* Voyages ou circuits destinés aux professionnels du tourisme pour être testés avant d'être proposés au public.



Conférence-débat sur l'EUROMOT, le 28 mai à la Mairie de Saarbrücken, en Allemagne.

## Les actions de l'EUROMOT en 2008

*La conférence-débat qui a eu lieu le 28 mai 2008 à Saarbrücken, dans le cadre de l'Assemblée générale de la MOT, a porté sur la mise en œuvre de l'EUROMOT. Créé le 8 novembre 2007 à Lille lors des rencontres européennes "Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien", le réseau européen d'autorités locales transfrontalières met en exergue cinq actions phares présentées dans son programme d'actions pour l'année 2008.*

L'EUROMOT est aujourd'hui composée du réseau City Twins<sup>1</sup>, d'Exico Atlantico<sup>2</sup> et de la MOT. Son programme d'actions 2008 se décline de la manière suivante :

■ Au début de l'année 2008, **deux projets européens** destinés à soutenir les actions de l'EUROMOT ont été déposés :

- **Un projet Interreg 4C** a été déposé le 15 janvier 2008. L'objectif général de ce projet est de soutenir les activités de l'EUROMOT. Celles-ci concerneront l'assistance opérationnelle aux projets, les études, la formation et la recherche en matière de coopération transfrontalière, la mise en réseau (échanges de bonnes pratiques, séminaires, production de guides...) et l'interface du niveau local au niveau européen. L'enjeu est de rassembler les acteurs européens de la coopération pour promouvoir le développement des bassins d'emploi et des territoires transfrontaliers.

- **Un projet Urbact** intitulé "Expertising Governance for Transfrontier Conurbations" (EGTC) a également été déposé (et approuvé en première phase le 18 avril dernier). Ayant pour chef de file la MOT et pour autres partenaires sept agglomérations transfrontalières en Europe, l'objectif est de capitaliser les bonnes pratiques et de promouvoir des outils de gouvernance innovants sur un échantillon d'agglomérations transfrontalières en Europe.

■ Concernant **l'alliance stratégique entre l'EUROMOT et l'ARFE**, Martín Guillermo-Ramirez a rappelé, lors de la conférence-débat du 28 mai dernier, que l'EUROMOT et l'ARFE pourront collaborer activement dans le cadre de séminaires et d'événements communs. Il a cité l'exemple de la coopération sanitaire comme premier thème de coopération (suites de l'atelier "Santé" du colloque de Lille, productions communes en matière de coopération sanitaire transfrontalière...).

■ Le **Manifeste pour la coopération transfrontalière en Europe**, document stratégique de recommandations concrètes pour faire avancer la coopération transfrontalière sur douze thèmes majeurs (issus des travaux des douze ateliers des rencontres de Lille) a été officiellement adressé aux autorités nationales et européennes. Il a également fait l'objet d'une large diffusion européenne.

■ Concernant le développement de l'EUROMOT, un **programme stratégique à trois ans** est en cours de définition, devant servir de base à son organisation (définition des membres, modes de fonctionnement et budget). Une Assemblée constitutive devrait être organisée au début de l'année 2009 pour donner corps à ce réseau européen d'autorités locales transfrontalières.

**A noter également :** la MOT participe aux événements des **Présidences de l'Union européenne**. Dans le cadre de la présidence française actuelle, elle a animé l'atelier dédié à la coopération transfrontalière lors des premières rencontres régionales de la coopération transfrontalière, du développement durable, des territoires et de la coopération décentralisée dans les Balkans, les 3 et 4 juillet à Sofia en Bulgarie (l'Actualité transfrontalière n°41). Elle participe également à différentes réunions préparatoires stratégiques afin de favoriser la prise en compte des questions transfrontalières.

<sup>1</sup> Réseau de villes jumelles impliquant l'Allemagne, la Pologne, l'Estonie, la Lettonie, la Suède, la Finlande, la Russie.

<sup>2</sup> Réseau de villes frontalières entre le Nord du Portugal et la Galice en Espagne.

## Présidence française de l'Union européenne

La France, qui succède à la Slovaquie à la présidence de l'Union européenne dans un contexte politique difficile après le rejet du Traité de Lisbonne par l'Irlande et la décision de la Pologne de ne pas le ratifier, veut promouvoir **une politique de cohésion territoriale qui prenne en compte "les spécificités de chaque territoire"**. Hubert Falco, secrétaire d'État à l'aménagement du territoire a ainsi évoqué trois chantiers prioritaires en matière d'aménagement du territoire : "l'avenir de la politique de cohésion économique et sociale", "la cohésion territoriale" et "l'Agenda territorial et la Charte du développement urbain". Il a indiqué à propos de la cohésion territoriale, que celle-ci "doit signifier une meilleure prise en compte de la spécificité des territoires au niveau européen" et "c'est seulement si nous parvenons à cette cohésion territoriale sur l'ensemble du territoire européen que nous ferons de l'Union européenne la zone la plus compétitive du monde". L'EUROMOT pourra apporter son expertise en matière de spécificité transfrontalière.

De nombreux événements seront organisés à l'automne pour débattre de ces enjeux. Plus d'infos sur [www.ue2008.fr](http://www.ue2008.fr).

## "L'Europe des citoyens en retard" selon Alain Lamassouze

Le député européen Alain Lamassouze a rendu au président de la République française, le 25 juin dernier, un rapport sur "le citoyen et l'application du droit communautaire" qui épingle les défaillances d'une "Europe du citoyen en retard" alors que dix millions de citoyens vivent dans un pays européen autre que le leur. Il émet 61 propositions pour "rendre la vie des Européens plus facile".

**La MOT recrute** un chargé de mission junior "réseau/communication". Info sur [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)

## Revue de presse

■ **Un aéroport et un parc des expos transfrontaliers ?**, Dernières Nouvelles d'Alsace, 2 juillet

"Créé en 2003-2004 sous l'ère Keller-Grossmann, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau serait arrivé à un tournant : son nouveau porte-parole français, Roland Ries, et son homologue allemand, Wolfgang Müller, souhaitent lui donner un statut juridique et fiscal particulier, basé sur le principe de la "co-décision"..."

■ **Transports : bientôt un tarif unique à la frontière entre France, Allemagne et Suisse?**, Localtis, 7 juillet

"Le programme de coopération transfrontalière Interreg IVA Rhin Supérieur a déjà sélectionné dix-sept projets dont celui visant à proposer un tarif de transport unique dans la région des trois frontières allemande, française et suisse..."

■ **Les Suisses frontaliers ne sont pas dans la statistique des frontaliers**, Tribunal de Genève, 10 juillet

"Les Suisses établis en France voisine ne sont pas comptés dans la statistique des frontaliers. [...] L'OCSTAT confirme et signale qu'une enquête pour dénombrer plus précisément ces Suisses ou ces binationaux frontaliers est en cours en étroite collaboration avec l'INSEE..."

■ **Un consortium franco-espagnol pour la gestion du tunnel d'Aragouet-Bilesa**, Le Moniteur, 20 juin

"Le département des Hautes-Pyrénées et le gouvernement autonome d'Aragon viennent de créer un consortium destiné à la gestion, la conservation et l'exploitation du tunnel frontalier d'Aragouet-Bilesa..."

■ **Interconnexion électrique : accord "historique" franco-espagnol**, Europe Information Service, 9 juillet

"La France et l'Espagne ont conclu un accord sur la construction d'une connexion électrique traversant les Pyrénées. Le 27 juin à Saragosse, le Premier ministre espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero, et son homologue français, François Fillon, ont accepté l'idée d'une interconnexion électrique..."

■ **Ces collectivités qui passent les frontières**, La Gazette des Communes, 7 juillet

"Longtemps, le Roussillon a respecté ses frontières françaises. Jusqu'à ce qu'il se rappelle de ses racines catalanes et prenne conscience de toutes les synergies qu'il pouvait envisager avec son voisin du sud..."

